



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La FFT internalise la production des images de Roland-Garros à partir de 2021

Paris, le 27 février 2020

**A partir de 2021, la Fédération Française de Tennis a choisi d'internaliser la production des images du tournoi de Roland-Garros. A la suite d'une consultation, la société HBS France Production a été retenue pour accompagner la FFT dans cette mission et bénéficiera du statut de producteur délégué pour les éditions 2021 à 2023 du Grand Chelem parisien.**

La FFT, qui prendra donc en charge, à compter de 2021, la production de l'intégralité des images du tournoi pour l'ensemble des 150 diffuseurs (français et internationaux), se réjouit de ce nouveau challenge.

La FFT a pour objectif de répondre aux attentes et à l'exigence de qualité des diffuseurs dans le monde en produisant des contenus parfaitement adaptés à leurs besoins mais aussi à ceux des téléspectateurs. Elle a également pour objectif de poursuivre les initiatives en matière d'innovation.

Cette collaboration avec HBS France Production coïncide avec la nouvelle attribution des droits audiovisuels de Roland-Garros en France\* ainsi que l'introduction des sessions de soirée. Ces sessions se dérouleront sur le court Philippe-Chatrier jusqu'au mercredi de la dernière semaine du tournoi.

*\* En juillet dernier, les droits audiovisuels de Roland-Garros en France, pour les années 2021 à 2023, ont été attribués à France Télévisions pour le « Lot 1 » (comprenant tous les matches du tournoi, à l'exception de ceux disputés sur le court Simonne-Mathieu et en sessions de soirée), et à Amazon pour le « Lot 2 » (incluant les matches joués sur le court Simonne-Mathieu et en sessions de soirée sur le court Philippe-Chatrier). Les demi-finales et finales seront, quant à elles, co-diffusées.*

**Contact presse :**

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – [mleonetti@fft.fr](mailto:mleonetti@fft.fr)